



Je participerais au collège : cours et exercices corrigés

Comprends quand écrire « je participerais » avec une leçon claire, des exercices corrigés et un PDF prêt à imprimer.

orthographe-francais

Prénom : _____

Date : ____ / ____ / ____

Version imprimable

Exercices progressifs et correction

Tu hésites entre **je participerai** et **je participerais** ? Complète, conjugue, puis vérifie avec le **corrigé**. Objectif : gagner vite en **orthographe grammaticale**, comme sur une fiche à imprimer.

Exercice 1 □

Complète : Demain, je participer____ au tournoi.

Exercice 2 □

Complète : Si je pouvais, je participer____ au concours.

Exercice 3 □

Souligne la bonne forme : Je participerai / participerais samedi.

Exercice 4 □□

Coche : « Si j'avais le temps, je participerais. » ☐ futur ☐ conditionnel

**Exercice 5** □□

Conjugué au conditionnel : participer → je

Exercice 6 □□

Transforme au futur : Je participerais volontiers. → Je demain.

Exercice 7 □□□

Corrige : Si tu viens, je participerais aussi.

Exercice 8 □□□

Justifie : Je participerais si l'équipe m'appelait.

À retenir : écris **je participerai** sans s quand tu annonces une action future, prévue ou certaine. Écris **je participerais** avec -ais quand l'action dépend d'une condition, d'une hypothèse, d'un souhait ou d'une formule polie. Le bon réflexe est simple : cherche d'abord le sens de la phrase, puis choisis la terminaison.

Les questions du moment

Quand utilise-t-on l'imparfait ?

On utilise l'imparfait pour parler d'une action passée qui durait, se répétait ou servait à décrire une situation. Exemple : « Quand j'étais petit, je participais au club de lecture. » Repère utile : si tu peux ajouter « souvent », « autrefois » ou « pendant longtemps », l'imparfait est souvent le bon temps.

Faut-il écrire « qui ont participé » ou « qui ont participés » ?

On écrit **qui ont participé**. Avec l'auxiliaire *avoir*, le participe passé ne s'accorde pas avec le sujet. Même si « qui » reprend plusieurs personnes, on ne met donc pas de s : « les élèves qui ont participé ».



Quel est le participe passé du verbe **faire** ?

Le participe passé du verbe **faire** est **fait**. Exemple : « J'ai fait l'exercice. » Il ne faut pas écrire « fais » dans ce cas : « fais » est une forme du présent, comme dans « je fais » ou « tu fais ».

Comment écrire « **participer** » ?

Participer s'écrit avec **-er** à l'infinitif. Pour vérifier, remplace-le par un verbe comme « prendre » : « je veux participer » devient « je veux prendre ». Si l'infinitif convient, garde la terminaison **-er**.

Comment écrit-on « **je verrai** » ?

On écrit **je verrai** avec deux **r** et sans **s** final quand il s'agit du futur simple : « Demain, je verrai mon professeur. » La forme « je verrais » existe, mais elle est au conditionnel.

Comment conjuguer le verbe « **participer** » à l'imparfait ?

À l'imparfait, on écrit : **je participais**, tu participais, il participait, nous participions, vous participiez, ils participaient. Avec « je », la terminaison est donc **-ais**, comme dans « autrefois, je participais souvent ».

Comment écrit-on « **je demanderai** » ?

On écrit **je demanderai**, sans **s**, pour le futur simple : « Demain, je demanderai de l'aide. » Si la phrase exprime une condition ou une demande très polie, on écrit **je demanderais** avec **-ais**.

Pour aller à l'essentiel

« **Je participerais** » est-il au futur ou au conditionnel ? — « Je participerais » est au conditionnel présent. Le futur simple s'écrit « je participerai », sans **s** final.

Comment savoir s'il faut écrire -ai ou -ais ? — Écris **-ai** pour une action future présentée comme certaine. Écris **-ais** pour une hypothèse, une condition, un souhait ou une demande polie.

Le verbe participer est-il régulier ? — Oui, participer est un verbe du 1er groupe. Il se conjugue régulièrement comme les verbes en **-er**, sur le modèle d'aimer.

**Le participe passé « participé » prend-il un s au passé composé ?**

— Avec l’auxiliaire avoir, « participé » ne s’accorde pas avec le sujet. On écrit donc « ils ont participé ».

Retiens le test le plus fiable : si tu peux ajouter « si c’était possible » ou si l’action dépend d’une condition, écris « je participerais » avec -ais. Si tu annonces simplement une action à venir, écris « je participerai » sans s. Entraîne-toi phrase par phrase, corrigé aussitôt, puis refais les phrases manquées le lendemain.

Dernière actualisation : 11 juillet 2026

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)

Blog Orthographique - Document pédagogique